

Communiqué de presse FEDEREC Palettes & Bois

Le marché du bois de recyclage face à une situation très inquiétante

La fonction sociale des entreprises de **FEDEREC** est de recycler les déchets produits par notre société. Notre tissu local d'installations de collecte, de tri et de traitement des déchets participe activement à la mutation actuelle de notre société vers un modèle durable et local, tant d'un point de vue consommation de matières premières que de celui de la production d'énergie.

Le marché du bois de recyclage a subi des évolutions considérables ces cinq dernières années en termes de collecte et de filières de valorisation. Les professionnels de la filière bois déchets font aujourd'hui face à une situation inédite et préoccupante de manque de débouchés pour leur matière, avec un risque, à termes, de limiter le recyclage du bois sur notre territoire !

Les causes sont multiples et concernent autant l'amont que l'aval de la filière :

- La collecte des déchets de bois a fortement cru, notamment du fait de la mise en place et de la montée en puissance de la Responsabilité Elargie du Producteur sur les Meubles, qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes de la filière. En parallèle, le tri à la source et l'amélioration des procédés dans les centres de tri contribuent à augmenter le recyclage et à mettre à disposition des industriels toujours plus de matières premières issues du recyclage.
- Elles se valorisent principalement dans deux filières complémentaires : la filière matière auprès des fabricants de panneaux de particules et la filière énergie des chaufferies et chaudières bois.
 - o La filière de fabrication des panneaux de particules, malgré ses importants investissements pour intégrer des matières premières de recyclage dans leur process, est aujourd'hui saturée. Elle est en effet confrontée à une décroissance de la vente de meubles et de l'activité du bâtiment qui sont leurs principaux marchés. En outre, certains panneautiers ont subi des accidents ces derniers mois, qui ont conduit à des arrêts temporaires ou prolongés de production et donc des baisses de consommation de bois de recyclage.

- La filière énergie des chaufferies et chaudières bois est aujourd'hui également saturée car trop peu développée. En effet, la valorisation énergétique des bois de recyclage est aujourd'hui sous-dimensionnée en France par rapport à la quantité de bois de recyclage disponible.

Pour toutes ces raisons, structurelles ou exceptionnelles, le marché est et restera à court et moyen terme saturé, les solutions de valorisation étant saturées (bois matière) ou trop peu nombreuses (bois énergie) pour absorber l'ensemble de la production française de bois de recyclage.

Les entreprises de recyclage sont donc dans l'obligation d'envisager des exportations massives de combustibles vers des pays européens mieux équipés (mais aujourd'hui également bien saturés). La France contribue ainsi aux objectifs nationaux de consommation d'énergie renouvelable de ses voisins, plutôt qu'aux siens, en sous-utilisant une énergie 100% renouvelable et disponible !

Aujourd'hui, nos entreprises, à court de solution, ont alerté le Ministère de l'Environnement sur les risques que présentent les sur-stocks dans leurs exploitations. Compte tenu de l'urgence, elles estiment que la responsabilité de l'Etat pourrait être engagée en cas d'accident. En outre, le moment arrive où les exploitations ne pourront plus assurer les enlèvements dans les déchèteries des collectivités. Dans ce cas, les déchetteries engorgées du fait de l'arrêt des évacuations, seraient contraintes de refuser leur accès durant une période indéterminée.

Pourtant des solutions alternatives existent pour traiter l'urgence : traitement en Unité de Valorisation Énergétique et exceptionnellement Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux. Par ailleurs, **FEDEREC** travaille activement sur des solutions de long terme permettant de développer les filières de valorisation matière et énergétiques permettant une exploitation plus performante de la matière première de recyclage issue de bois B.

FEDEREC, la Fédération Des Entreprises du Recyclage

FEDEREC est le syndicat professionnel des entreprises du recyclage.

Créée en 1945, FEDEREC fédère 1 300 sites adhérents, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste à la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières recyclées.

Cette industrie représente : 9,1 Mrd€ d'euros de CA ; 451,5 M€ d'investissements, soit 5% du CA ; 26 500 emplois directs et non délocalisables, dont 85% de CDI, soit + 1,8% par rapport à 2013 ; 78 Mt de matières collectées (38,2 Mt de déchets issus du bâtiment et 7,9 Mt de matières organiques sèches) ; 34,6 Mt de volume recyclé commercialisé ; 20 Mt d'émissions de Co2 évité (*Source : Observatoire statistique de FEDEREC).*

FEDEREC est structurée en 12 Branches « Métiers » et 8 Syndicats régionaux. Elle a pour missions de

- ✓ *Promouvoir et valoriser les métiers des professionnels du recyclage et des matières recyclées*
- ✓ *Représenter et défendre les intérêts de ses Adhérents auprès des parties prenantes*
- ✓ *Accompagner ses Adhérents grâce à une expertise et une assistante personnalisée dans les domaines suivants : dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport...*
- ✓ *Fédérer, informer et animer un réseau à l'échelle locale, nationale et européenne*

Contacts presse :

Profile PR : 01 56 26 72 00 | Vanessa Chicout <vchicout@agence-profile.com>